

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail



SEMINAIRE GOUVERNEMENTAL

Thème :

**BILAN DES CENT (100) JOURS DU
GOUVERNEMENT**

COMMUNIQUE FINAL

Abidjan, les 10 et 11 octobre 2011

COMMUNIQUE FINAL

Les 10 et 11 octobre 2011, au Palais présidentiel, s'est tenu un séminaire gouvernemental sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République. Les travaux ont été conduits par le Premier Ministre, Ministre de la Défense, Monsieur SORO Kigbafori Guillaume.

L'objectif visé était de faire le bilan à mi-parcours de la mise en œuvre du programme de travail gouvernemental, pour chaque ministère, cent (100) jours après la formation du Gouvernement, afin d'en apprécier les acquis, de comprendre les principales contraintes et d'envisager les perspectives d'ici à fin décembre 2011.

Ce séminaire a enregistré la participation de tous les membres du Gouvernement, à l'exception du Ministre de l'Intégration Africaine, en mission.

Le séminaire s'est déroulé en trois (3) phases :

1. la cérémonie d'ouverture ;
2. les travaux ;
3. la cérémonie de clôture.

I. LA CEREMONIE D'OUVERTURE

Celle-ci a été essentiellement marquée par le discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur le Président de la République. Dans son allocution d'ouverture, Monsieur le Président de la République a indiqué que l'exercice d'autocritique était nécessaire pour un meilleur cadrage de l'action gouvernementale. Il a félicité le Premier Ministre, Ministre de la Défense et tous les membres du Gouvernement pour le travail accompli, qui a permis des avancées considérables, notamment en matière de reprise effective des activités et de la bonne gouvernance.

Par ailleurs, le Président de la République a relevé avec satisfaction que les mesures essentielles ont été prises pour faire de la Côte d'Ivoire un Etat de droit et que ses orientations ont été effectivement traduites par le Premier Ministre, Ministre de la Défense en actes majeurs.

Il a enfin souligné qu'il attend avec impatience les résultats de cette évaluation du programme de travail gouvernemental, afin de mesurer objectivement les défis à relever, avant de déclarer ouvert le séminaire.

II. LES TRAVAUX

Les travaux proprement dits ont débuté en présence de Son Excellence Monsieur le Président de la République avec le discours de cadrage du séminaire fait par Monsieur le Premier Ministre, Ministre de la Défense. A cette occasion, il a rendu un vibrant hommage au Président de la République pour sa confiance et lui a exprimé son admiration pour avoir remis la Côte d'Ivoire au travail.

Il a aussi félicité les membres du Gouvernement pour leur abnégation au travail en dépit des conditions extrêmement difficiles dans lesquelles ils ont eu à accomplir leurs tâches, avant d'évoquer dans les grandes lignes, les actions et innovations majeures intervenues dans la conduite du travail gouvernemental ainsi que certaines des actions spécifiques qu'il a menées en sa qualité de Chef du Gouvernement.

Après une pause qui a permis à Monsieur le Président de la République de prendre congé, les travaux se sont poursuivis avec les exposés des Ministres.

Ceux-ci sont intervenus conformément aux six (6) thématiques retenues pour la conduite du séminaire, à savoir:

- Thématique 1 : Défense, Sécurité et Etat de droit ;
- Thématique 2 : Education, Santé, Emploi, Affaires sociales ;
- Thématique 3 : Economie, Secteur privé ;
- Thématique 4 : Infrastructures ;
- Thématique 5 : Environnement, Cadre de vie, Habitat, Services publics ;
- Thématique 6 : Culture, Jeunesse, Sports.

L'exercice a consisté, pour chaque membre du Gouvernement, à :

- rappeler les principales missions dévolues à son département et exposer les réalisations et acquis majeurs obtenus durant les cent (100) premiers jours;
- relever les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre des activités ;
- envisager les perspectives.

Les travaux ont permis de noter que le Gouvernement, en dépit des contraintes importantes aux plans humain, matériel, financier et de l'environnement économique, social et politique, a réussi à réaliser des actions significatives et à prendre en compte un grand nombre des préoccupations urgentes des populations, notamment :

- l'amélioration de la sécurité des personnes et des biens et la prise de mesures pour la sécurisation du pays;
- la mise en œuvre d'actions d'envergure de salubrité publique, d'assainissement et de drainage;
- le renforcement de la lutte contre le racket et la corruption dans les services publics. Sur ce point, le Gouvernement a insisté sur la nécessité de prendre des mesures vigoureuses à l'encontre des agents indécents;
- les nominations des grands commandements de l'Etat Major Général de l'Armée, de la Gendarmerie et de la Police, ainsi que les actions vigoureuses entreprises en vue de mettre fin au désordre qui s'était installé, par la mise en place d'une Armée républicaine, moderne, disciplinée et soucieuse de la protection des personnes et des biens ;
- l'effectivité de la restauration de l'autorité de l'Etat, de la réunification du pays et du retour à l'unicité de caisse par le redéploiement des grands commandements de l'Armée, de la Gendarmerie, de la Police, des Eaux et Forêts et des Douanes sur l'ensemble du territoire et notamment dans les zones CNO ;
- l'amorce de la rétrocession des commissariats de Police, et de brigades de Gendarmerie ;

- la réorganisation administrative du territoire notamment par la suppression des Départements et des villes en tant que collectivités territoriales, et la création de deux (2) Districts autonomes, de douze (12) Districts et de trente (30) régions ;
- l'adoption d'une Charte d'Ethique qui a permis de donner toute la mesure de leurs responsabilité membres du Gouvernement et à tous ceux qui sont appelés à exercer de hautes fonctions au niveau de l'Etat ;
- les efforts entrepris pour la bonne tenue de nos comptes, l'assainissement de nos finances par une gestion rigoureuse de nos ressources, la stabilisation de l'inflation, autant de choses qui ont permis de faire à nouveau naître la confiance des bailleurs de fonds ;
- la rationalisation et l'harmonisation des salaires des organes dirigeants des sociétés d'Etat et sociétés à participation financière publique et le lancement des audits dans lesdites sociétés ;
- la relance des activités judiciaires ;
- le repositionnement de la Côte d'Ivoire sur l'échiquier international à divers niveaux;
- la validation de l'année scolaire et académique et l'organisation des examens de fin d'année, à l'exception de ceux des universités de Cocody et d'Abobo-Adjamé ;
- l'assainissement des sites des universités ;
- l'amélioration de l'offre de soins et l'application de la mesure de gratuité des soins ;
- la mise en œuvre d'actions en faveur de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale ;
- la reprise de la production des statistiques socio-économiques et de la planification stratégique ;
- la reprise des activités économiques, la normalisation de la gestion économique et financière et la dynamisation des relations de coopération avec les partenaires au développement ;
- l'exécution avec succès du programme d'urgence appuyé par une facilité de crédit rapide (FCR) du Fonds Monétaire International (FMI),

suivie des négociations en cours pour la conclusion d'un programme économique et financier triennal soutenu par une facilité élargie de crédit (FEC) ;

- le lancement d'un vaste schéma directeur de gouvernance électronique ;
- la prise de mesures pour augmenter les capacités nationales de production d'énergie ;
- la relance des infrastructures routières et des grands travaux, notamment le troisième pont, l'autoroute de Grand-Bassam, les voiries urbaines d'Abidjan, etc.;
- l'absorption rapide du financement en faveur de la création d'emplois-jeunes ;
- le recensement des fonctionnaires et l'accélération du traitement de leurs dossiers en instance;
- le recours à la procédure d'appel à candidatures pour la désignation des responsables de certaines structures publiques et para-publiques;
- l'automatisation en cours du suivi du traitement des demandes d'actes de terrains urbains ;
- l'amélioration substantielle de la situation des droits de l'homme et la lutte contre l'impunité ;
- la lutte contre la cherté de la vie par la maîtrise des prix de certains produits de grande consommation ;
- l'amélioration des conditions de vie des ivoiriens par l'approvisionnement du marché en denrées alimentaires accessibles à tous ;
- la relance du système de production agricole dans le cadre de la sécurité alimentaire ;
- l'amélioration de l'environnement des affaires ;
- l'appui au secteur privé, moteur de la relance économique ;
- le lancement d'un fonds de garantie de soutien aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) ;
- le renforcement du partenariat Etat-Secteur privé ;

- la signature de décrets portant ratification d'instruments internationaux protégeant les femmes et les enfants ;
- la diffusion du signal de la radiodiffusion télévision ivoirienne (RTI) sur l'ensemble du territoire national.

Des contraintes et des difficultés ont été identifiées auxquelles des solutions ont été proposées :

Au titre des contraintes financières qui ont été relevées de façon récurrente par l'ensemble des Ministres, Monsieur le Premier Ministre, Ministre de la Défense a recommandé :

- * la recherche de mécanismes alternatifs de mobilisation de ressources additionnelles ;
- * l'optimisation de l'exécution des budgets alloués, notamment par l'absorption des ressources budgétaires ;
- * le renforcement des capacités des Directeurs des Affaires Financières (DAF) des ministères pour lesquels il pourrait être envisagé l'organisation d'un séminaire de formation.

Monsieur le Premier Ministre, Ministre de la Défense a, en outre, invité les Ministres à affiner le chronogramme d'exécution de leurs actions et à s'y conformer.

Afin de permettre aux membres du Gouvernement d'avoir une meilleure maîtrise des procédures du travail gouvernemental, Monsieur le Premier Ministre, Ministre de la Défense a, par ailleurs, instruit le Secrétaire Général du Gouvernement de faire très prochainement un exposé sur la question.

D'autres préoccupations majeures ont été évoquées et concernent notamment :

- * la faiblesse du niveau de formation des ressources humaines dans l'administration publique ;

- * la restauration des capacités opérationnelles des institutions et des ministères ;
- * l'importante et urgente question de la réinsertion et de l'emploi des jeunes, à laquelle sera consacré très prochainement un séminaire ;
- * la priorité à accorder à la prise en charge des questions sociales, notamment celles liées à l'éducation, la santé, les mesures d'accompagnement aux opérations de déguerpissement et le règlement global et définitif des conséquences dramatiques du déversement des déchets toxiques ;
- * la problématique du foncier, du schéma directeur de l'urbanisme et du logement en Côte d'Ivoire ;
- * la nécessité pour le Gouvernement de communiquer davantage et mieux sur son action, l'objectif étant de susciter l'adhésion des populations et fédérer leurs énergies. A cet effet, Monsieur le Premier Ministre, Ministre de la Défense a vivement encouragé les Ministres à multiplier les actions de proximité ;
- * la poursuite et le renforcement des actions de sécurisations des personnes et des biens ;
- * la question du chemin de fer : sur cette question, Monsieur le Premier Ministre, Ministre de la Défense a instruit le Ministre des Transports à l'effet d'identifier les différentes options possibles pour permettre la fourniture dans des délais raisonnables, d'un service de meilleure qualité.

Au regard des défis importants à relever, Monsieur le Premier Ministre, Ministre de la Défense, a invité le Gouvernement à poursuivre diligemment et avec détermination, la mise en œuvre des actions prioritaires restantes du Programme de Travail Gouvernemental d'ici à fin décembre 2011, en vue de répondre aux attentes urgentes des populations ivoiriennes.

III. LA CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a été marquée par:

- l'intervention de Monsieur le Premier Ministre, Ministre de la Défense ;
- la lecture du communiqué final par le Ministre Porte-parole du Gouvernement ;
- le discours de clôture du séminaire de Son Excellence Monsieur le Président de la République.

CONCLUSION

Le Gouvernement se félicite du bon déroulement de ce séminaire qui a été l'occasion d'échanges enrichissants sur les acquis, les contraintes et les actions prioritaires à mener par le Gouvernement pour les trois (3) mois à venir.

Le Gouvernement se félicite également de l'esprit de convivialité qui a prévalu tout au long des travaux, de la richesse des contributions et de la solidarité dont ont fait preuve l'ensemble des membres du Gouvernement.

Enfin, le Gouvernement renouvelle sa gratitude à Son Excellence Monsieur le Président de la République pour la confiance dont il l'a investi et lui réaffirme son engagement à continuer d'œuvrer inlassablement à la mise en œuvre, sous sa haute autorité, du Programme de Travail Gouvernemental.

Fait à Abidjan, le 11 octobre 2011

Le Gouvernement